



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN

La Commission de l'Océan Indien à la **COP 21**



**TOUS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

cop21.gouv.fr #COP21

Dossier de presse

Contenu

Communiqué de presse.....	3
Les îles premières victimes des changements climatiques	4
La COI, porteuse de solutions adaptées au contexte insulaire	5
Le pavillon de l’Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS)	6
Evènements parallèles	7
Une publication pour en savoir plus sur le changement climatique dans les îles.....	8
Contacts.....	9

Dossier de presse réalisé par l’Unité de communication de la COI
communication@coi-ioc.org / Tél. : (230) 402 61 00 / www.coi-ioc.org

Communiqué de presse

Ebène, le 26 novembre 2015 – La Commission de l’océan Indien (COI) participera à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Cet événement mondial sera l’occasion de faire savoir ce que la COI et ses pays membres (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la France au titre de La Réunion) entreprennent en matière d’adaptation et d’atténuation aux effets du changement climatique.

La COP21 sera marquée par la signature officielle d’une Déclaration commune COI-Union européenne. Jean Claude de l’Estrac et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à

l’Energie et au Climat, signeront, le 7 décembre, cette déclaration élaborée lors du 30^{ème} Conseil des ministres de la COI de mai dernier à Antananarivo.

L’espace « Générations climat » sur le site de la COP21 abritera un pavillon dédié aux îles que la Commission de l’océan Indien partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne. Ce pavillon sera le point de rencontre privilégié de tous les délégués des pays insulaires ainsi que des organisations internationales, régionales et non-gouvernementales soucieuses de l’impact des changements climatiques dans les îles particulièrement vulnérables.

La Commission de l’océan Indien participera activement à de nombreux événements

parallèles, notamment ceux qui traitent de la gestion des zones côtières et de l’environnement marin, domaines dans lesquels elle a développé une expertise reconnue.

La délégation de la COI sera composée de Jean Claude de l’Estrac, Secrétaire général, Gina Bonne, chargée de mission « environnement durable et changement climatique », Jean-Baptiste Routier, assistant technique spécialiste des questions et négociations climatiques, Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du programme COI-SmartFish.

Négociations climat

A travers son projet ISLANDS financé par l’Union européenne, la COI a mobilisé des experts internationaux en négociations climatiques en appui de ses pays membres. Cette expertise s’est avérée particulièrement utile dans les rounds de négociation qui se sont déroulées à Bonn en amont de la COP21.

A Paris, les négociateurs des pays membres de la COI bénéficieront à nouveau de cet appui technique mobilisé par l’organisation régionale. L’objectif affiché : s’assurer d’une juste prise en compte des positions des pays insulaires particulièrement touchés par les effets des changements climatiques.

Les îles premières victimes des changements climatiques

A l’horizon 2090...

La température moyenne pourrait augmenter de **+2,8°C à +3,8°C en Indianocéanie.**

Le niveau de **la mer pourrait augmenter de +56 cm**, ce qui entraînerait la submersion des zones littorales voire la disparition des îles les plus basses de l’océan Indien.

Une note salée pour Maurice

Les autorités mauriciennes estiment le coût des changements climatiques à **Rs 360 milliards (9 milliards €)** d’ici à 2050

Les Comores face au changement climatique : menace chiffrée

Aux Comores, la hausse du niveau de la mer pourrait conduire :

- Au déplacement de 10% de la population ;
- A la destruction de 29% du réseau routier ;
- A la dégradation de 30% des infrastructures hôtelières et touristiques ;
- A la détérioration de 70% des infrastructures portuaires et aéroportuaires

Coût global estimé : 1 milliard de dollars soit le double du PIB du pays !

Catastrophes naturelles

L’Indianocéanie est la **3^{ème} région du monde** la plus touchée par les phénomènes naturels intenses.

Sur les 20 dernières années, plus de **50 catastrophes naturelles** ont touché la région.

Les catastrophes naturelles ont coûté plus de **2,8 milliards de dollars** aux économies des pays membres de la COI.

Coup d’œil sur les récifs

La valeur des récifs coralliens dans l’océan Indien occidental est estimée à **7 milliards de dollars** annuels mais le réchauffement et l’acidification des océans, en plus des activités humaines, ont abîmé une large part des écosystèmes récifaux qui jouent aussi un rôle d’atténuation des aléas climatiques et maritimes.

La dégradation des récifs constitue un coût écologique et économique !

La COI, porteuse de solutions adaptées au contexte insulaire

A travers ses projets la COI apporte des solutions adaptées aux spécificités insulaires, aux contextes sociaux et économiques, aux ambitions des pays membres et aux impératifs environnementaux.

La COI conduit actuellement 13 projets dont 6* interviennent directement dans les domaines de l’environnement et/ou de l’atténuation des effets des changements climatiques.



La COI : présentation

Pour télécharger le poster [cliquez ici](#) (en anglais)



Actions de la COI

Changement climatique et pêche durable
Pour télécharger les posters [cliquez ici](#) (en anglais)



Actions de la COI

Prévenir et gérer les risques / gestion durable des zones côtières
Pour télécharger les posters [cliquez ici](#) (en anglais)



*les projets ISLANDS, SmartFish, Biodiversité et ENERGIES sont financés par l’Union européenne ; le projet Gestion durable des zones côtières de l’océan Indien est financé par le Fonds français pour l’environnement mondial ; et le programme MESA, dont la COI est responsable du volet « gestion et suivi des zones marines et littorales », est mis en œuvre par l’Union africaine sur financement européen. A noter que la COI a conduit, de 2011 à 2014, le projet Risques naturels, financé par l’Agence française de développement, qui a permis d’améliorer les capacités régionales de prévention et de gestion des catastrophes naturelles par la mise en réseau des sécurités civiles, des formations en aménagement du territoire, la création de prototypes d’abris d’urgence, entre autres.

Le pavillon de l’Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS)



Impression d'artiste de la zone abritant les stands et pavillons au sein de l'espace "Génération Climat" (c) COP21

climatiques en Indianocéanie. Soucieuse d’impliquer la jeunesse, la COI invitera également les groupes de jeunes de l’océan Indien, dont SYAH et le Réseau climat océan Indien, à venir à la rencontre d’autres groupes de jeunes des Caraïbes et du Pacifique dans ce pavillon.

La COI sera partie prenante des activités qui se dérouleront dans ce pavillon géré par le Secrétariat du Pacifique.

La COI partagera avec le Secrétariat du Pacifique et la Communauté caribéenne un pavillon dédié aux îles sous l’égide de l’Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).

Ce pavillon d’une surface de 160m² sera disposé dans l’espace public « Génération Climat ». Cet espace abritera les stands et pavillons des délégations participant à la COP21. Il a pour vocation d’accueillir des activités et des événements. C’est un lieu convivial d’échanges, de rencontres, de sensibilisation et d’apprentissage autour des enjeux climatiques, des actions en faveur du climat et de lutte contre les effets des dérèglements.

Le pavillon AOSIS sera un lieu de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui s’intéressent aux effets des changements climatiques dans les îles. La Commission de l’océan Indien y présentera ses activités qui permettent aux populations de l’Indianocéanie de mieux s’adapter aux conséquences des dérèglements climatiques et à renforcer la résilience des Etats (atténuation et adaptation).

La COI y exposera des panneaux avec infographies, échangera avec le public, les négociateurs et la presse, et sensibilisera aux enjeux

Evènements parallèles

Près de 300 événements parallèles aux négociations se tiendront durant la COP21. La COI participera à plusieurs d’entre eux. Elle a plus particulièrement été invitée à partager son expérience et son expertise dans les événements suivants :

- 2 décembre : Journée du Pacifique et des petites îles, co-organisé par le Fonds français pour l’environnement mondial – Pavillon Tara Oceans et Climat, Port des Champs Elysées, Paris ;
- 4 décembre : Des actions innovantes pour conforter la résilience des petites îles face au dérèglement climatique, organisé par l’Union internationale pour la conservation de la nature ;
- 7 décembre : Les îles en première ligne face au changement climatique, organisé par le Fonds français pour l’environnement mondial – Pavillon français, site de la COP21, Le Bourget ;
- 7 décembre : signature de la déclaration commune COI-UE, Pavillon *Lima-Paris Action* ;
- 8 décembre : des solutions insulaires innovantes, événement organisé par le Partenariat mondial pour les îles (GLISPA) – Maison de la Nouvelle-Calédonie

La COI participera également à d’autres événements en lien avec ses domaines d’intervention.

Déclaration commune COI-UE sur le climat

La COP21 sera marquée par la signature d’une déclaration commune de la COI et de l’UE sur le climat.

Le texte, préparé lors du 30^{ème} Conseil de la COI en mai dernier à Antananarivo, démontre la volonté des pays membres de la COI et de l’UE de mener des efforts conjoints de lutte contre les effets du changement climatiques particulièrement sévères dans les îles.

La Déclaration commune COI-UE sera signée le 7 décembre dans le pavillon de l’UE par Jean Claude de l’Estrac, Secrétaire général de la COI, et Miguel Arias Cañete, Commissaire européen à l’Energie et au Climat.



Une publication pour en savoir plus sur le changement climatique dans les îles

A la COI, les jeunes sont vus comme des éveilleurs de conscience. Aussi, leur voix, leurs craintes et plus encore leurs espérances, doivent être entendues et prises en compte à la COP21.

Pour les aider à mieux saisir les enjeux climatiques dans les îles, la COI a réalisé une publication intitulée « *les îles face au changement climatique : comprendre pour agir* ». La compréhension des enjeux climatiques, particulièrement dans les îles qui sont les premières victimes des dérèglements climatiques, est la première étape de l’action. Les jeunes peuvent porter et initier de vrais changements dans les comportements des sociétés.

La publication de la COI est consultable et téléchargeable [en cliquant ici](#) ou en utilisant le flash code ci-dessous.



Les îles face au changement climatique Comprendre pour agir



Contacts

Unité communication de la Commission de l’océan Indien

- Gilles Ribouet, coordonnateur de l’unité : gilles.ribouet@coi-ioc.org / Tél. : (230) 402 61 00
- Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du programme COI-SmartFish, toky.rasoloarimanana@coi-ioc.org / Tél. : (230) 402 61 00
- Unité de communication, communication@coi-ioc.org

La participation de la COI à la COP21 est rendue possible grâce au soutien de ses partenaires

l’Union européenne



et

l’Agence française de développement





Secrétariat général

Blue Tower – 3^{ème} étage

Rue de l'Institut – Ebène, Maurice

Tél. : (230) 402 61 00

@ : secretariat@coi-ioc.org

www.coi-ioc.org